

Allocution de Catherine Coste
prix Guizot 2010

Monsieur le Premier Ministre
Madame le Président du Conseil général
M. le Sénateur
M. le Préfet
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames les Ministres
Mesdames, Messieurs

C'est un honneur pour nous, descendants de François Guizot, de vous accueillir dans sa bibliothèque et de vous remettre le prix Guizot pour votre ouvrage « Le pouvoir ne se partage pas. » Vous êtes, Monsieur le Premier Ministre, homme d'Etat et écrivain, auteur de nombreux ouvrages de réflexion sur la vie politique de notre pays comme notre ancêtre l'a été en son temps.

Cette bibliothèque, Guizot l'a voulue vaste, au centre même de sa maison car il aimait les livres et la conversation, le mouvement de l'esprit disait-il. C'est ici qu'il déployait quotidiennement ses talents d'orateur au profit de ses petits enfants lorsqu'il leur racontait son Histoire de France avant de l'écrire.

Cet ouvrage est à l'origine du 1^{er} prix Guizot. En effet, il fut couronné par l'Académie française en 1871. Guizot donna la somme reçue à l'Académie pour la fondation d'un prix littéraire et historique. Le prix existe toujours mais a perdu au fil des ans et de l'inflation sa valeur d'origine.

Le temps a passé. La mémoire de Guizot a été fort malmenée pendant de longues années. Et puis à la fin du XX^e siècle des ouvrages de grande qualité ont contribué à réhabiliter sa mémoire. Gabriel de Broglie a écrit une belle biographie de Guizot qui fait toujours autorité. D'autre part, trois intellectuels de gauche s'intéressèrent ensemble à la pensée libérale post-révolutionnaire de Guizot. Claude Lefort, François Furet et Pierre Rosanvallon.

Claude Lefort est décédé récemment. Au cours d'une conversation, il y a bien longtemps, il m'a raconté avoir déclaré à F. Furet « J'ai fait une découverte formidable, François Guizot ». Il aimait chez Guizot ce qu'il appelait « le combat contre l'idolâtrie » car, pour Guizot, nul pouvoir n'était infaillible.

Je crois qu'il est difficile maintenant, en 2010, de se rendre compte du changement idéologique que représentait cet intérêt pour la pensée libérale. Il faut être, me semble-t-il, de ma génération pour le comprendre. En effet, tout au long du XX^e siècle, la « passion révolutionnaire » comme l'écrit F. Furet dans son livre « Le passé d'une illusion », fut l'idéologie dominante.

Cette remise en cause de l'idéologie communiste ouvrit la porte à la réhabilitation de Guizot. Toutefois, quelle ne fut pas ma surprise lorsque François Furet me dit un jour « Et pourquoi pas un prix Guizot ? » ; je n'osais imaginer une pareille éventualité. Cependant, cette proposition, venant d'un grand historien pour lequel j'avais une si vive admiration, m'est apparue comme une chance pour la mémoire de Guizot.

Dès cette époque, j'ai été soutenue par l'enthousiasme de ma tante Odile Schlumberger de Rouville. Je regrette beaucoup que son état de santé l'empêche d'être parmi nous aujourd'hui et je sais qu'elle le regrette également. Par ailleurs mon cousin, Georges de Ménil, apporta très vite son aide à ce projet.

C'est grâce au Conseil général que le prix Guizot doit son existence.

Je voudrais exprimer toute ma reconnaissance à Mme d'Ornano, président du Conseil général, au Sénateur Ambroise Dupont, à M. Agnès, directeur de cabinet et à M. Dominique Pain, directeur du Patrimoine, qui ont tous joué un rôle essentiel dans la création du prix et dans son fonctionnement au fil des ans.

Les modalités du prix une fois déterminées avec le Conseil général, François Furet constitua le jury dont il fut le premier président. Il choisit des hommes éminents, historiens ou professeurs de science politique dans l'esprit de Guizot qui a beaucoup réfléchi sur l'histoire de la civilisation et la manière de la gouverner.

Ce fut un jury international pour tenir compte de la culture européenne de Guizot. Pionnier dans la découverte de la philosophie allemande, auteur de l'Histoire de la civilisation en Europe, Guizot correspondait avec des intellectuels de nombreux pays. Et puis, comme il l'écrivit à la fin de sa vie, l'Angleterre était presque une deuxième patrie pour lui.

Ces membres étrangers, tous grands connaisseurs de la langue et de la culture française, ont contribué à la richesse et à l'ouverture des débats au sein d'un jury remarquable.

F. Furet est décédé 4 ans après la création du prix. Jean-Claude Casanova a bien voulu accepter la présidence du jury. Je lui exprime mon immense gratitude pour avoir exercé cette fonction avec le plus grand succès depuis plus de dix ans.

Au fil des ans, le jury a couronné des lauréats de grande valeur qui ont maintenant chacun une œuvre reconnue, parfois célèbre à leur actif.

Les ouvrages choisis dans la continuité d'esprit de Guizot sont, malgré ce fil conducteur « guizotien », d'une remarquable diversité témoignant de la vaste culture et de Guizot et du jury.

Je dis toute ma reconnaissance aux membres du jury pour l'importance et la qualité de leur travail. Ce jury a perdu plusieurs membres ces dernières années du fait des décès de Douglas Johnson, Jean-François Revel et Bronislaw Geremek. Bernard Guenée, médiéviste de grande renommée, nous a quittés il y a quelques jours. Il était encore présent en juin lors de la dernière réunion du jury. Nous les regrettons tous.

Je me plais à penser, mais peut-être ai-je tort, que cette cérémonie qui nous réunit dans cette bibliothèque depuis de nombreuses années a apporté une dynamique, un encouragement à la réalisation d'autres projets en mémoire de Guizot. Je pense à la belle exposition de Jean Bergeret, conservateur des Musées de Lisieux, au grand colloque organisé à Nîmes par Robert Chamboredon, président de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard, enfin à la remarquable biographie de Guizot écrite par Laurent Theis, membre du jury.

La mémoire de notre ancêtre est bien célébrée aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre, grâce à votre présence ici comme lauréat du prix Guizot que j'ai l'honneur et le plaisir de vous remettre.